

18-04-23**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, le lundi 23 avril 2018, à 19 h 34, à la salle B-301 de l'école du Mistral, 254, avenue Ross à Mont-Joli, sont présents :

1. Les commissaires :

M^{mes} Lise Beaulieu, représentante du comité de parents pour les EHDAA
 Marie-Claude Hamel
 Karène Langlois, représentante du comité de parents pour l'ordre primaire
 Lise Lévesque

MM. Daniel Arseneault, vice-président
 Raynald Caissy
 Pierre Pelletier, représentant du comité de parents pour l'ordre secondaire
 Michel Pineault
 Alain Rioux
 Mario Ross
 André Trahan

formant quorum sous la présidence de M. Gaston Rioux.

2. Le directeur général adjoint, M. Jocelyn Michaud, et la secrétaire générale, M^e Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont également présents :

M^{mes} Anybel Roussy, chef de secrétariat
 Christine Marquis, directrice du Service des ressources informationnelles
 Marie-Hélène Ouellet, directrice du Service des ressources financières

MM. Rock Bouffard, directeur du Service des ressources humaines
 Jean Papillon, directeur du Service des ressources éducatives
 Carl Ruest, directeur du Service des ressources matérielles

Absences motivées :

M^{mes} Madeleine Dugas, directrice générale
 Mylène Thibault

18-04-23-246**MOT DU PRÉSIDENT**

Le président, M. Gaston Rioux, souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

18-04-23-247 PÉRIODE DE QUESTIONS ET CORRESPONDANCE DES ÉLÈVES

Le président, M. Gaston Rioux, invite M. Alexandre Lavoie, enseignant à l'école du Mistral et les membres de l'agence de presse CIA du Mistral (Comité des informateurs avertis) à présenter les différentes activités réalisées dans le cadre de ce projet.

18-04-23-248 PÉRIODE DE DROIT DE PAROLE RÉSERVÉE AU PUBLIC

Le président, M. Gaston Rioux, invite les personnes présentes à formuler, si désiré, leurs questions concernant les gestes posés depuis la dernière séance ordinaire du conseil des commissaires.

Les sujets abordés dans les questions soumises par le public sont les suivants :

- Programme d'éducation intermédiaire (PÉI)

Intervention des personnes suivantes :

Vianney Leroueil;

Gabrielle Gagnon;

Valérie Roy, dépôt d'un mémoire.

- Dossier salarial des conseillers pédagogiques – Demande d'appui

Intervention de Gaétan Côté, vice-président du Syndicat des professionnelles et professionnels de l'éducation du Bas-St-Laurent.

18-04-23-249 PÉRIODE RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS

M. Pierre Pelletier, représentant du comité de parents pour l'ordre du secondaire et M^{me} Lise Beaulieu, représentante du comité de parents pour les EHDAA présentent un résumé des dossiers qui ont retenu l'attention du comité de parents lors de leur rencontre du 10 avril dernier:

- Consultations diverses (*Politique relative à la civilité en milieu de travail, Politique relative aux drogues, aux médicaments et à l'alcool, Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières pour 2018-2019*);
- Congrès de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) à Rivière- du- Loup;
- Possibilité de planification d'une conférence portant sur le cannabis;
- Sondage concernant les récréations;
- Participation à la rencontre concernant le *Plan d'engagement vers la réussite* (PEVR);
- Questionnements concernant les pratiques de la Commission scolaire des Phares concernant les activités parascolaires lors d'intempéries.

Concernant les activités du comité EHDAA, M^{me} Beaulieu mentionne que les sujets suivants ont été abordés lors de la dernière rencontre tenue le 21 mars 2018 :

- Présentation de la *Politique relative à l'organisation des services aux élèves HDAA*;
- Participation au forum des comités EHDAA à Québec;
- Participation à une formation de la FCPQ portant sur les rôles et responsabilités des membres du comité EHDAA;
- Décision quant au report de la tenue du Salon des services en 2019 et mise en place d'une formule d'alternance entre Rimouski et Mont-Joli;
- Sensibilisation auprès des responsables de l'organisation du bal des finissants de l'école Paul-Hubert pour favoriser la participation des élèves HDAA;
- Participation des parents du comité EHDAA à la rencontre concernant le PEVR.

18-04-23-250 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance et présences;
2. Mot du président;
3. Période de questions et correspondance des élèves;
 - 3.1 Présentation d'élèves de l'école du Mistral : CIA du Mistral
4. Période de droit de parole réservée au public;
5. Période réservée aux commissaires parents;
6. Adoption de l'ordre du jour;
7. Décision :
 - 7.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 26 mars 2018 :
 - Approbation
 - Suivis;
 - 7.2 Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières 2018-2019 – Pour adoption (Marie-Hélène Ouellet);
 - 7.3 Plan d'effectifs du personnel de soutien du secteur général 2018-2019 – Pour adoption (Rock Bouffard); **Ajournement du 14 mai 2018**
 - 7.4 *Politique de dotation des ressources humaines* – Pour adoption (Rock Bouffard);
 - 7.5 Engagement personnel régulier secteur général (Rock Bouffard);

- 7.6 Engagement personnel régulier secteur des services de garde (Rock Bouffard);
 - 7.7 Division du territoire de la Commission scolaire des Phares en circonscriptions électorales (Codification administrative) (Cathy-Maude Croft);
 - 7.8 Services d'entretien ménager à l'école de l'Écho-des-Montagnes – Octroi de contrat (Carl Ruest);
 - 7.9 Services d'entretien ménager au Centre administratif – Octroi de contrat (Carl Ruest);
 - 7.10 Services d'entretien ménager à l'école de la Rose-des-Vents – Octroi de contrat (Carl Ruest);
 - 7.11 Services d'entretien ménager au Centre de formation des adultes de Mont-Joli-Mitis – Octroi de contrat (Carl Ruest);
 - 7.12 Réfection de la fenestration du pavillon Jean-Lévesque de l'école Norjoli – Octroi de contrat (Carl Ruest);
 - 7.13 Réfection de la fenestration des ailes A, C et D de l'école du Mistral – Octroi de contrat (Carl Ruest);
 - 7.14 Protocole d'entente pour l'utilisation commune de certains locaux et équipements de l'école Lavoie et ceux de la municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière – Pour adoption (Carl Ruest);
 - 7.15 Entente pour l'utilisation des locaux de l'aréna de Mont-Joli – Pour adoption (Carl Ruest);
 - 7.16 Branchement d'aqueduc pour le Club des 50 ans et plus de Saint-Yves – Autorisation (Carl Ruest);
 - 7.17 Rapport des décisions prises dans le cadre des *Règlements de la Commission scolaire des Phares concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs* – Période du 1^{er} novembre 2017 au 28 février 2018 (Madeleine Dugas);
 - 7.18 Modification au calendrier scolaire 2017-2018 – Pour consultation (Jean Papillon);
 - 7.19 Comblement de poste de directrice adjointe ou de directeur adjoint du Service des ressources financières - Nomination (**Huis clos**) (Madeleine Dugas);
8. Information
 - 8.1 Rapport de la directrice générale;
 - 8.2 Rapport du président;
 9. Questions nouvelles;
 10. Seconde période de droit de parole réservée au public;
 11. Ajournement de la séance.

DÉCISION**18-04-23-251 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 26 MARS 2018 – APPROBATION ET SUIVIS**

Attendu l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M. Michel Pineault et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 mars 2018 et de l'approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

18-04-23-252 OBJECTIFS, PRINCIPES ET CRITÈRES DE RÉPARTITION DES RESSOURCES FINANCIÈRES 2018-2019 – POUR ADOPTION

ATTENDU les articles 193 et 275 de la *Loi sur l'instruction publique* concernant la répartition des ressources financières pour l'année 2018-2019 à la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la présentation pour consultation au conseil des commissaires le 26 février 2018 du document *Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières pour l'année 2018-2019*;

ATTENDU le résultat des consultations effectuées;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d'adopter le document *Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières pour l'année 2018-2019* codifié sous le numéro F102-3.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

18-04-23-253 POLITIQUE DE DOTATION DES RESSOURCES HUMAINES – POUR ADOPTION

ATTENDU la consultation menée auprès des trois syndicats représentant le personnel de la Commission scolaire des Phares, des associations représentant les cadres et les directions d'établissement et du comité consultatif de gestion;

Il est proposé par M. Mario Ross et résolu d'adopter la *Politique de dotation des ressources humaines* telle que présentée par le directeur du Service des ressources humaines.

Ce document sera colligé au *Recueil des règles de gestion* de la Commission scolaire des Phares.

18-04-23-254 ENGAGEMENT PERSONNEL DE SOUTIEN RÉGULIER SECTEUR GÉNÉRAL

ATTENDU le plan d'effectifs du personnel de soutien secteur général 2017-2018;

ATTENDU que les personnes salariées ont complété avec succès leur période d'essai conformément aux dispositions applicables à la convention collective du personnel de soutien et à la *Procédure relative à l'appréciation du rendement* en vigueur à la Commission scolaire des Phares;

Il est proposé par M^{me} Lise Beaulieu et résolu de procéder à l'engagement des personnes suivantes :

- Mickael Barthe : Poste de technicien de travaux pratiques à l'école du Mistral, à raison de 21 heures par semaine à compter du 6 avril 2018;
- Mélanie Lepage : Poste de technicienne en travail social à l'école des Alizés, à raison de 26 heures par semaine à compter du 24 mars.

18-04-23-255 ENGAGEMENT PERSONNEL DE SOUTIEN RÉGULIER SECTEUR DES SERVICES DE GARDE

ATTENDU la liste des postes dans le secteur des services de garde 2017-2018;

ATTENDU que les personnes salariées ont complété avec succès leur période d'essai conformément aux dispositions applicables à la convention collective du personnel de soutien et à la *Procédure relative à l'appréciation du rendement* en vigueur à la Commission scolaire des Phares;

Il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu de procéder à l'engagement des personnes suivantes :

- Lindy Lepage : Poste d'éducatrice en service de garde à l'école de la Rose-des-Vents, à raison de 17 heures 15 minutes par semaine à compter du 1^{er} mars 2018;
- Noémie Pelletier : Poste d'éducatrice en service de garde à l'école de la Rose-des-Vents, à raison de 17 heures 15 minutes par semaine à compter du 1^{er} mars 2018.

18-04-23-256 DIVISION DU TERRITOIRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES EN CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES (CODIFICATION ADMINISTRATIVE)

ATTENDU les articles 7.5, 9.6 et 9.13 de la *Loi sur les élections scolaires*;

ATTENDU la résolution 17-05-29-341 de la Commission scolaire des Phares adoptant la nouvelle division du territoire de la Commission scolaire en circonscriptions électorales;

Il est proposé par M. Michel Pineault et résolu d'adopter le document *Division du territoire de la Commission scolaire des Phares en circonscriptions électorales (CODIFICATION ADMINISTRATIVE)* codifié sous le numéro A161.

Ce document sera colligé au *Recueil des règles de gestion* de la Commission scolaire des Phares.

18-04-23-257 SERVICES D'ENTRETIEN MÉNAGER À L'ÉCOLE DE L'ÉCHO-DES-MONTAGNES – OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU que le contrat d'entretien ménager de l'école de l'Écho-des-Montagnes détenu par Dave Pigeon vient à échéance le 30 septembre prochain;

ATTENDU la négociation de gré à gré tenue avec cette entreprise;

ATTENDU la recommandation de la direction du Service des ressources matérielles;

Il est proposé par M. André Trahan et résolu d'octroyer le contrat d'entretien ménager de l'école de l'Écho-des-Montagnes à Dave Pigeon à compter du 1^{er} octobre 2018 jusqu'au 30 juin 2020 inclusivement, pour la somme de 37 402,36 \$ par année, incluant le service de garde et l'entente municipale-scolaire (taxes en sus).

18-04-23-258 SERVICES D'ENTRETIEN MÉNAGER AU CENTRE ADMINISTRATIF – OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU que le contrat d'entretien ménager au Centre administratif détenu par 9206-7206 Québec inc. - Les Services DED vient à échéance le 30 juin prochain;

ATTENDU la négociation de gré à gré tenue avec cette entreprise;

ATTENDU la recommandation de la direction du Service des ressources matérielles;

Il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu d'octroyer le contrat d'entretien ménager du Centre administratif à 9206-7206 Québec inc. – Les Services DED à compter du 1^{er} juillet 2018 jusqu'au 30 juin 2020 inclusivement, pour la somme de 35 579,00 \$ par année (taxes en sus).

18-04-23-259 SERVICES D'ENTRETIEN MÉNAGER À L'ÉCOLE DE LA ROSE-DES-VENTS – OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU que le contrat d'entretien ménager à l'école de la Rose-des-Vents détenu par Maintenance Euréka ltée vient à échéance le 30 juin prochain;

ATTENDU la négociation de gré à gré tenue avec cette entreprise;

ATTENDU la recommandation de la direction du Service des ressources matérielles;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d'octroyer le contrat d'entretien ménager à l'école de la Rose-des-Vents à Maintenance Euréka ltée à compter du 1^{er} juillet 2018 jusqu'au 30 juin 2019 inclusivement, pour la somme de 70 524,38 \$ (taxes en sus).

18-04-23-260 SERVICES D'ENTRETIEN MÉNAGER AU CENTRE DE FORMATION DES ADULTES DE MONT-JOLI-MITIS – OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU que le contrat d'entretien ménager au Centre de formation des adultes de Mont-Joli-Mitis détenu par Maintenance Euréka ltée vient à échéance le 30 juin prochain;

ATTENDU la négociation de gré à gré tenue avec cette entreprise;

ATTENDU la recommandation de la direction du Service des ressources matérielles;

Il est proposé par M^{me} Lise Lévesque et résolu d'octroyer le contrat d'entretien ménager du Centre de formation des adultes de Mont-Joli-Mitis à Maintenance Euréka ltée à compter du 1^{er} juillet 2018 jusqu'au 30 juin 2020 inclusivement, pour la somme de 37 339,35 \$ par année (taxes en sus).

18-04-23-261 RÉFECTION DE LA FENESTRATION DU PAVILLON JEAN-LÉVESQUE DE L'ÉCOLE NORJOLI – OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU l'appel d'offres public pour le projet de réfection de la fenestration du pavillon Jean-Lévesque de l'école Norjoli;

ATTENDU les soumissions reçues;

ATTENDU la recommandation de l'architecte du projet, la firme Goulet et LeBel architectes;

Il est proposé par M^{me} Marie-Claude Hamel et résolu d'octroyer le contrat de réfection de la fenestration du pavillon Jean-Lévesque de l'école Norjoli à la firme 3019233 Canada inc. (PB Maçonnerie) plus bas soumissionnaire conforme pour la somme de 246 350,00 \$ taxes en sus.

18-04-23-262 RÉFECTION DE LA FENESTRATION DES AILES A, C ET D DE L'ÉCOLE DU MISTRAL – OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU l'appel d'offres public pour le projet de réfection de la fenestration des ailes A, C et D de l'école du Mistral;

ATTENDU les soumissions reçues;

ATTENDU la recommandation de l'architecte du projet, la firme Gagnon, Letellier, Cyr, Ricard, Mathieu & Associés;

Il est proposé par M^{me} Karène Langlois et résolu d'octroyer le contrat de réfection de la fenestration des ailes A, C et D de l'école du Mistral à la firme Gides April inc. plus bas soumissionnaire conforme pour la somme de 399 000,00 \$ taxes en sus.

18-04-23-263 PROTOCOLE D'ENTENTE POUR L'UTILISATION COMMUNE DE CERTAINS LOCAUX ET ÉQUIPEMENTS DE L'ÉCOLE LAVOIE ET CEUX DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-EUGÈNE-DE-LADRIÈRE – POUR ADOPTION

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière possède des équipements, des terrains et des bâtiments qu'elle entend mettre à la disposition des élèves de l'école Lavoie;

ATTENDU que la Commission scolaire des Phares accepte à son tour de mettre à la disposition de la Municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière au bénéfice de sa population, des locaux et des équipements de l'école Lavoie;

ATTENDU qu'afin de rendre possible cette utilisation commune, un protocole d'entente se devait d'être rédigé et adopté par les deux parties;

ATTENDU le protocole qui a été rédigé;

ATTENDU l'analyse du protocole réalisée en comité plénier;

Il est proposé par M. André Trahan et résolu d'adopter le protocole d'entente visant l'utilisation commune de certains locaux et équipements avec la Municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière, tel que présenté par le directeur du Service des ressources matérielles.

18-04-23-264 ENTENTE POUR L'UTILISATION DES LOCAUX DE L'ARÉNA DE MONT-JOLI – POUR ADOPTION

ATTENDU l'entente actuelle entre la Ville de Mont-Joli et la Commission scolaire des Phares concernant l'utilisation conjointe des locaux et facilités sportives et culturelles;

ATTENDU le projet de construction d'un nouvel aréna par la Ville de Mont-Joli sur des terrains que la Commission scolaire s'apprête à lui céder près de l'école du Mistral;

ATTENDU que lors des discussions pour la cession des terrains, il fût convenu que la Ville acceptait de poursuivre la collaboration actuelle qui permet de rendre disponible des locaux de l'aréna incluant la patinoire, pour l'organisation des activités de la Ligue de hockey préparatoire scolaire (LHPS);

ATTENDU que les deux parties désirent confirmer par écrit cette entente particulière en tant qu'annexe 2 de l'actuel protocole d'entente concernant l'utilisation conjointe des locaux et facilités sportives et culturelles;

Il est proposé par M^{me} Marie-Claude Hamel et résolu d'adopter le texte de l'annexe 2 au protocole d'entente concernant l'utilisation commune des locaux et des facilités sportives et culturelles avec la Ville de Mont-Joli, annexe 2 qui précise les principes d'utilisation de l'aréna de la Ville de Mont-Joli par la LHPS, le tout tel que présenté par le directeur du Service des ressources matérielles.

18-04-23-265 BRANCHEMENT D'AQUEDUC POUR LE CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE SAINT-YVES – AUTORISATION

ATTENDU l'actuelle entente avec le Club des 50 ans et plus pour l'opération de jardins communautaires sur une partie des terrains de l'école Saint-Yves;

ATTENDU la demande reçue des autorités de ce club qui désirent faire installer un branchement de service d'aqueduc pour alimenter ses jardins;

ATTENDU que la Commission scolaire des Phares n'a pas d'objection à l'installation d'un tel branchement pour ces fins;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d'autoriser le Club des 50 ans et plus de Saint-Yves à effectuer les démarches nécessaires avec la Ville de Rimouski pour permettre la construction d'un branchement d'aqueduc sur la rue Goulet, vers le terrain de l'école Saint-Yves, en vue d'alimenter les jardins du club.

Cette autorisation est néanmoins conditionnelle à ce qui suit :

- Le club doit effectuer lui-même toutes les démarches auprès de la Ville de Rimouski;
- Le club doit assumer l'entièreté des frais qui sont reliés à ce projet;
- Le club a la responsabilité de l'opération de ce branchement d'aqueduc et donc de tout coût de réparation éventuel et assumera toutes les responsabilités des dommages pouvant être occasionnés par un bris de l'entrée d'aqueduc s'il en est ou au bris de l'entrée elle-même;
- Le club accepte de n'avoir aucun droit de propriété sur cet équipement en cours d'entente ou après la fin de l'entente.

18-04-23-266 RAPPORT DES DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DU RÈGLEMENT DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES CONCERNANT LA DÉLÉGATION DE CERTAINES FONCTIONS ET DE CERTAINS POUVOIRS – PÉRIODE DU 1^{ER} NOVEMBRE 2017 AU 28 FÉVRIER 2018

Il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu d'adopter le Rapport des décisions prises dans le cadre du *Règlement de la Commission scolaire des Phares concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs* pour la période du 1^{er} novembre 2017 au 28 février 2018, tel que présenté au document A113-1 (11/17-02/18).

Ce document s'inscrit dans le suivi régulier de la gestion courante assurée par la direction générale conformément à la *Loi sur l'instruction publique* et au *Règlement de la Commission scolaire des Phares concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs* adoptés par le conseil des commissaires.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

18-04-23-267 MODIFICATION AU CALENDRIER SCOLAIRE DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES 2017-2018 – POUR CONSULTATION

ATTENDU la résolution 17-02-27-199 visant l'adoption du calendrier scolaire de la formation générale des jeunes 2017-2018;

ATTENDU l'article 16 du *Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire* qui mentionne que le calendrier scolaire de l'élève comprend l'équivalent d'un maximum de 200 journées dont au moins 180 doivent être consacrées aux services éducatifs;

ATTENDU les conditions climatiques difficiles au cours de l'hiver 2018 obligeant la suspension des cours dans les écoles de la Commission scolaire des Phares aux dates suivantes :

- 13 et 14 décembre 2017, journées complètes;
- 23 janvier 2018, en après-midi;
- 14 mars, journée complète;
- 4 et 5 avril, journées complètes;
- 17 avril, journée complète;

ATTENDU la journée pédagogique prévue le lundi 11 juin 2018;

Il est proposé par M. Pierre Pelletier et résolu d'amorcer une consultation relativement à la modification du calendrier scolaire de la formation générale des jeunes 2017-2018 afin d'annuler la journée pédagogique initialement prévue le lundi 11 juin 2018.

18-04-23-268 HUIS CLOS

À 20 h 55, il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de continuer la séance à huis clos.

18-04-23-269 RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

À 21 h 05, il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de siéger en séance publique.

18-04-23-270 COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE ADJOINTE OU DE DIRECTEUR ADJOINT DU SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES – NOMINATION

ATTENDU l'ouverture de poste de directrice adjointe ou de directeur adjoint du Service des ressources financières par la résolution 17-12-18-126;

ATTENDU la structure du réseau des écoles et des centres et la structure administrative de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par M^{me} Lise Lévesque et résolu de nommer Monsieur Hugo Perry au poste de directeur adjoint du Service des ressources financières à compter du 7 mai 2018.

18-04-23-271 RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

M. Jocelyn Michaud présente le rapport d'activités de la directrice générale pour la période du 27 février au 23 avril 2018.

18-04-23-272 RAPPORT DU PRÉSIDENT

Ce sujet est reporté à la prochaine séance ordinaire du conseil des commissaires.

18-04-23-273 QUESTIONS NOUVELLES

Aucune question nouvelle n'est soumise.

18-04-23-274 SECONDE PÉRIODE DE DROIT DE PAROLE RÉSERVÉE AU PUBLIC

Le sujet abordé dans les questions soumises par le public est le suivant :

- Dossier salarial des conseillers pédagogiques – Demande d'appui

Intervention de Gaétan Côté, vice-président du Syndicat des professionnelles et professionnels de l'éducation du Bas-St-Laurent.

18-04-23-275 AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

À 21 h 10, il est proposé par M^{me} Karène Langlois et résolu d'ajourner la présente séance au 14 mai 2018 à 19 h 30.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Conseil des commissaires

Séance ordinaire du 23 avril 2018

INDEX DES RÉOLUTIONS

18-04-23-246	MOT DU PRÉSIDENT
18-04-23-247	PÉRIODE DE QUESTIONS ET CORRESPONDANCE DES ÉLÈVES
18-04-23-248	PÉRIODE DE DROIT DE PAROLE RÉSERVÉE AU PUBLIC
18-04-23-249	PÉRIODE RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS
18-04-23-250	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
18-04-23-251	PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 26 MARS 2018 – APPROBATION ET SUIVIS
18-04-23-252	OBJECTIFS, PRINCIPES ET CRITÈRES DE RÉPARTITION DES RESSOURCES FINANCIÈRES 2018-2019 – POUR ADOPTION
18-04-23-253	POLITIQUE DE DOTATION DES RESSOURCES HUMAINES – POUR ADOPTION
18-04-23-254	ENGAGEMENT PERSONNEL DE SOUTIEN RÉGULIER SECTEUR GÉNÉRAL
18-04-23-255	ENGAGEMENT PERSONNEL DE SOUTIEN RÉGULIER SECTEUR DES SERVICES DE GARDE
18-04-23-256	DIVISION DU TERRITOIRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES EN CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES (CODIFICATION ADMINISTRATIVE)
18-04-23-257	SERVICES D'ENTRETIEN MÉNAGER À L'ÉCOLE DE L'ÉCHO-DES-MONTAGNES – OCTROI DE CONTRAT
18-04-23-258	SERVICES D'ENTRETIEN MÉNAGER AU CENTRE ADMINISTRATIF – OCTROI DE CONTRAT
18-04-23-259	SERVICES D'ENTRETIEN MÉNAGER À L'ÉCOLE DE LA ROSE-DES-VENTS – OCTROI DE CONTRAT
18-04-23-260	SERVICES D'ENTRETIEN MÉNAGER AU CENTRE DE FORMATION DES ADULTES DE MONT-JOLI-MITIS – OCTROI DE CONTRAT
18-04-23-261	RÉFECTION DE LA FENESTRATION DU PAVILLON JEAN-LÉVESQUE DE L'ÉCOLE NORJOLI – OCTROI DE CONTRAT
18-04-23-262	RÉFECTION DE LA FENESTRATION DES AILES A, C ET D DE L'ÉCOLE DU MISTRAL – OCTROI DE CONTRAT
18-04-23-263	PROTOCOLE D'ENTENTE POUR L'UTILISATION COMMUNE DE CERTAINS LOCAUX ET ÉQUIPEMENTS DE L'ÉCOLE LAVOIE ET CEUX DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-EUGÈNE-DE-1ADRIÈRE – POUR ADOPTION
18-04-23-264	ENTENTE POUR L'UTILISATION DES LOCAUX DE L'ARÉNA DE MONT-JOLI – POUR ADOPTION

18-04-23-265	BRANCHEMENT D'AQUEDUC POUR LE CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE SAINT-YVES – AUTORISATION
18-04-23-266	RAPPORT DES DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE du RÈGLEMENT DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES CONCERNANT LA DÉLÉGATION DE CERTAINES FONCTIONS ET DE CERTAINS POUVOIRS – PÉRIODE DU 1 ^{ER} NOVEMBRE 2017 AU 28 FÉVRIER 2018
18-04-23-267	MODIFICATION AU CALENDRIER SCOLAIRE DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES 2017-2018 – POUR CONSULTATION
18-04-23-268	HUIS CLOS
18-04-23-269	RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE
18-04-23-270	COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE ADJOINTE OU de DIRECTEUR ADJOINT DU SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES – NOMINATION
18-04-23-271	RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE
18-04-23-272	RAPPORT DU PRÉSIDENT
18-04-23-273	QUESTIONS NOUVELLES
18-04-23-274	SECONDE PÉRIODE DE DROIT DE PAROLE RÉSERVÉE AU PUBLIC
18-04-23-275	AJOURNEMENT DE LA SÉANCE